

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
 Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 50 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

6 Octobre 1883.

LA NOTE ESPAGNOLE.

Le gouvernement espagnol ne se montre pas satisfait des excuses verbales, démenties en quelque sorte par le *Journal officiel*, que M. Grévy a adressées à don Alphonse.

On lit dans le *Figaro* :

« Hier, dans la matinée, M. le duc de Fernan-Nunez, ambassadeur d'Espagne à Paris, a reçu, par voie télégraphique, la note contenant les représentations que le cabinet de Madrid adresse au gouvernement français au sujet du pénible incident de samedi dernier.

« Dans cette note, M. le marquis de la Vega de Armijo, ministre des affaires étrangères en Espagne, exprime à son ambassadeur à Paris le désir d'obtenir du gouvernement français une satisfaction complète des outrages adressés au roi don Alphonse XII, le 29 septembre dernier.

« Le ministre constate :

« 1° Que le cabinet que préside M. Jules Ferry n'a pas jusqu'à présent commencé une enquête sur les faits dont il est question ;

« 2° Qu'il n'a pas non plus exercé des poursuites contre les auteurs ou les promoteurs de cette grossière manifestation ;

« 3° M. le marquis de la Vega de Armijo trouve insuffisante la note insérée dans le *Journal officiel* ;

« 4° Le ministre, ne considérant pas l'Agence Havas comme une voix suffisamment officielle pour représenter un gouvernement, espère que le cabinet de Paris, réprochant les actes fâcheux dont il est question, saura donner à l'incident, qui fait l'objet de ces représentations, une solution pouvant satisfaire le peuple espagnol.

« M. le duc de Fernan-Nunez s'est rendu à deux heures chez M. le président du con-

seil et ensuite au ministère des affaires étrangères.

« L'entretien de l'ambassadeur d'Espagne avec les deux ministres français a été très-cordial.

« Nous sommes en mesure d'annoncer qu'à l'issue de ces deux conférences, le duc de Fernan-Nunez a télégraphié à son gouvernement pour lui faire part du bon accueil fait par les deux ministres français au télégramme émanant du cabinet espagnol.

« Il faut en conclure que le gouvernement français trouvera un moyen de satisfaire la susceptibilité du cabinet espagnol, en insistant sur les déclarations déjà faites par M. Grévy. »

Démission du général Thibaudin.

Enfin, le voilà parti ce fameux ministre de la guerre Thibaudin-Comagny.

Voici dans quelles circonstances :

M. Jules Ferry se présenta jeudi soir à l'hôtel de la rue Saint-Dominique et vint demander au général Thibaudin de lui remettre sa démission.

Le désaccord absolu existant entre Thibaudin et ses collègues, les incidents relatifs à la réception du Roi d'Espagne ont été les motifs invoqués par le président du conseil.

Ce dernier ajouta que le Président de la République accepterait la démission du ministre.

Le ministre de la guerre refusa net à M. Jules Ferry la démission qu'il lui demandait. Il répondit qu'il ne s'inclinerait que devant un désir formel du chef de l'Etat.

Le général Thibaudin se rendit ensuite à l'Élysée ; le Président de la République lui indiqua qu'il se trouvait dans la nécessité d'agréer sa démission, afin d'éviter une crise ministérielle que le cabinet lui avait représentée comme redoutable dans les circonstances actuelles, au point de vue surtout de nos relations extérieures. Dans ces conditions, le général Thibaudin se trouva dans l'obligation de rédiger aussitôt la lettre suivante que publie la *France* :

— Je serai tout près de vous, ajouta-t-il, et à votre premier appel j'accourrai.

La résolution du jeune homme surprit et peina beaucoup ceux qui l'avaient considéré si longtemps comme un des membres de leur famille ; mais malgré leur insistance ils ne parvinrent pas à l'en dissuader. Il alla donc s'installer dans le logement de l'ancien instituteur, et, prétextant que ses nouveaux devoirs absorbaient tout son temps, il ne se rendit plus au château que quand il y fut mandé très-expressément. Il n'en consacrait pas moins deux ou trois heures par jour à l'éducation de Paul ; mais celui-ci venait chercher à l'école les leçons du maître au lieu de les recevoir au château.

La véritable cause du départ de Charles resta-t-elle un mystère pour M. et Mme Héloin ? C'est improbable. La vieille Claudine avait son franc parler ; elle n'avait pas manqué de leur toucher quelques mots des sentiments de Paul pour son précepteur, mais ils n'en firent rien voir, reconnaissant peut-être que le parti auquel s'était arrêté le jeune homme était le plus sage.

Paul, d'ailleurs, n'était point sans avoir de réelles qualités. Franc, loyal, courageux jusqu'à la témérité, très-affectueux pour ses parents quoique indocile, il avait en lui, suivant l'expression de Charles lui-même : « l'étoffe d'un homme ». Chose à noter, dès que Charles eut quitté le château, ses relations avec le fils de ses bienfai-

« Monsieur le Président,
 « Malgré l'impuissance calculée dans laquelle mes ennemis politiques ont voulu me placer, pendant l'absence du Parlement, de soumettre mes actes au jugement des représentants du pays, je n'hésite pas à venir vous offrir ma démission, avec le même sentiment de dévouement à votre personne et à la République qui m'inspira le jour où j'ai considéré comme un devoir de répondre à l'appel fait à mon patriotisme, en acceptant le portefeuille de la guerre.
 « Daignez agréer, Monsieur le Président de la République, l'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement.

» THIBAUDIN. »

C'est évidemment une première satisfaction donnée à l'Espagne, mais ce ne serait pas la dernière.

Le nouveau ministre de la guerre va être incessamment nommé. Ce portefeuille, dit le *Temps*, a été offert à M. le général Saussier, qui commande à Alger ; les noms de MM. les généraux Campenon, Lewal, Fôvriier ont été prononcés pour le cas où M. le général Saussier n'accepterait pas.

Le *Phare de la Loire*, républicain non modéré, n'est pas content du discours prononcé par M. Waldeck-Rousseau à l'école de Bouvron. Il lui adresse cette critique aussi véhémente que mythologique :

« Nous ne relèverons du discours de M. le ministre de l'intérieur, avec le dédain qu'il mérite, qu'un seul passage : c'est celui où il s'est permis de dire « qu'il y aurait » bien un moyen de mettre un terme à tout ce bruit : ce serait de jeter à ces avides » une large part du gâteau antique. »

« Nous mettons M. Waldeck-Rousseau au défi de nous prouver que l'un de nous ou des nôtres lui ait donné le droit d'avoir de lui cette triste opinion ; qu'il regarde bien autour de lui : c'est de son côté qu'il peut y

avoir des Cerbères, et non du nôtre. Si nous nous permettons de combattre la politique du jeune ministre et de la trouver autoritaire et presque toujours compromettante, c'est toujours à armes courtoises que nous l'avons fait, et nous avons bien le droit de demander la réciprocité, surtout devant une attaque d'autant moins généreuse qu'elle s'adressait à un adversaire absent.

« En résumé, M. Waldeck-Rousseau, sous prétexte de pacification, a creusé de quelques mètres de plus le fossé qui divise, dans la Loire-Inférieure, le parti républicain en deux groupes aussi distincts qu'ils sont inégaux. — Que cette terre lui soit légère et ne retombe pas, un jour, sur lui ! »

Puisque M. Waldeck-Rousseau a réussi à rendre plus apparentes les divisions du parti républicain — ce qui, à première vue, semble cependant chose difficile, — nous ne pouvons que lui adresser, pour cette fois, nos remerciements et nos éloges. Puisse notre joie sincère le consoler des dédains du *Phare de la Loire* !

D'après les relevés dressés par l'administration, le déficit de l'octroi de Paris, au 4^e octobre courant, par rapport aux évaluations, ne s'élève pas à moins de 4,984,004 francs.

Comme il reste trois mois à courir avant la fin de l'année, il n'est pas douteux que ce déficit n'atteigne, au 30 décembre prochain, le chiffre de 6 millions.

Depuis 1870, c'est la première fois qu'un déficit se produit dans cette recette.

LES VRAIS MENEURS.

On lit dans la *Défense* :

« Nous n'avons pu dire qu'une partie de notre impression sur les déplorables incidents qui se sont passés à l'arrivée du roi d'Espagne à Paris. Et, si nous ne pouvons absolument pas donner toute notre pensée,

route, où il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante ; la seconde, la mère, à l'hôpital de Besançon ; quant à Élise, elle avait été servante dans une brasserie de Belfort et on avait perdu sa trace.

Il voulut en avoir le cœur net. Aux vacances du mois d'août, il se mit en route et se rendit à Belfort. Là, il s'aboucha avec le propriétaire de la brasserie qu'on lui avait désignée, un bon Alsacien blond comme le blond Cambrinus, inventeur présumé de la bière, et rond comme une futaile.

— Élise ! lui dit le brave homme. Oui ! c'est elle qui a fabriqué toutes ces corbeilles. Je me rappelle très-bien. Elle s'est mariée avec un nommé Nusbaum, un Badois qui s'est établi à Thann comme marchand de chevaux.

Charles alla à Thann. Suivant la recommandation du brasseur, il s'adressa à un M. Hartmann, agent d'affaires, originaire de Belfort :

— Nusbaum ! dit celui-ci. C'est un coquin, il a volé un certain nombre de maquignons et s'est sauvé en Allemagne, laissant ici sa femme sans un sou vaillant.

— De sorte, fit le jeune homme avec un serrement de cœur, qu'elle est dans la misère ?

— Non pas. D'abord, elle n'a point d'enfant ; ensuite, c'est une femme honnête, laborieuse et économe.

Charles respira.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE PETIT BOITEUX

IV

Les années s'écoulaient. Paul grandit à son tour. Ce n'était point une mauvaise nature ; mais comme Charles l'obligeait à travailler, il cherchait à se soustraire le plus souvent possible à sa surveillance. Pierre l'y aidait. Peu à peu, cédant sans doute aux suggestions de cet épais conseiller qui n'avait jamais pu, on le sait, s'accoutumer à l'intrusion du petit Vosgien, Paul en vint à peu près à détester son précepteur. Très-durement parfois il lui faisait sentir l'infériorité, l'étrangeté même de sa position au château ; il essayait de le blesser par des allusions au métier de ses parents. Charles supportait tout silencieusement ; il n'en disait rien à ses bienfaiteurs ; mais craignant que ce silence ne fût mal interprété et que l'enfant enhardi n'allât plus loin, il profita de la mise à la retraite du père Bruno pour demander à le remplacer. On comprend que cette demande fût favorablement accueillie. Une fois en possession de sa nomination, il annonça à M. Héloin qu'il ne lui était plus possible d'habiter le château.

teurs devinrent moins difficiles. Sans lui témoigner plus d'amitié, Paul lui épargnait ses petites épi-grammes ; il faisait même de visibles efforts pour ne pas prononcer certains mots qui eussent pu froisser l'amour-propre de son maître. Ainsi un jour que, dans une leçon de géographie, il s'était servi de cette expression : « nomade », il s'arrêta tout à coup et rougit extrêmement.

Charles en fut tout heureux.

— Enfant, lui dit-il, croyez-vous que j'aie jamais eu la petitesse de me fâcher de vos malices ? Non ! si je m'en affligeais, ce n'était pas pour moi, mais pour vous-même, parce que ces moqueries sont l'indice d'un mauvais cœur, mais vous n'avez point mauvais cœur, je le vois aujourd'hui et j'en suis content.

Paul baissa la tête et ne répondit rien.

Dès les premiers jours de son installation à l'école des Broyères, Charles n'avait pas laissé de sentir le poids de l'isolement. Bien que rien ne fût changé dans la cordialité de ses relations avec les hôtes du château, il n'en avait pas moins rompu avec des habitudes déjà longues, et cela lui était particulièrement pénible. Il en vint à songer à sa famille, à Élise surtout, sa sœur aînée, qui lui avait témoigné le plus d'affection. Il se décida à écrire dans les Vosges, aux préfets et aux procureurs de la région de l'Est. Il apprit ainsi que son père et sa mère étaient morts, le premier sur la grande

nous pouvons du moins l'exprimer un peu plus complètement.

» Nous avons vu les préparatifs de cette manifestation; — le gouvernement seul ne les a point voulu voir.

» Nous avons lu les excitations d'une certaine presse.

» Nous avons lu aussi les appréciations des journaux français et étrangers.

» Eh bien ! notre opinion, c'est qu'il y a eu là un véritable guet-apens dressé à la foule d'une grande ville comme Paris.

» Qui l'a dressé ? On connaît le proverbe : *Is fecit cui prodest*. Autant dire : A qui ces indignités peuvent-elles servir ?

» A l'Allemagne. Et à l'Allemagne seule.

» Laissons aux diplomates et à ceux qui ne peuvent faire autrement le soin de déclarer que l'Empire allemand est le frère du pays de France. C'est possible, après tout ; mais Caïn et Abel étaient frères, et Caïn avait juré de tuer Abel, parce qu'il en était jaloux. L'Allemagne est jalouse de notre prospérité, de notre vitalité, de notre supériorité persistante, malgré tout, sur les autres pays du monde civilisé, et elle a juré de nous haïr toujours et de nous tuer si elle le peut.

» ... On entend parler tous les jours d'entrevues, de traités, d'alliances ; on entend parler de ces choses d'Europe comme s'il s'agissait pour nous de ce qui se passe entre les chefs des Pieds-Plats ou des Visages-de-Feu. On ne nous y invite pas. On nous laisse. Et souvent c'est contre nous qu'on traite et qu'on se ligue.

» Voilà l'œuvre du chancelier d'Allemagne : laisser la France en République et l'empêcher ainsi de compter, en cas d'attaque, sur la plus petite alliance. Cette œuvre allait s'achever quand un événement douloureux, mais décrété par la Providence, permit aux royalistes français, au milieu de leurs larmes, de pousser plus haut et avec plus de confiance que jamais le cri d'espérance. On a dû remarquer : c'est au moment même où la mort de M. le comte de Chambord était imminente que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a publié cet article menaçant qui a si fort ému l'opinion. Le journal de M. de Bismark reflétait alors, peut-être un peu vite, la pensée du chancelier.

» — Si la monarchie redevient possible, la France redevient grande ; il faut que la France périsse en République !

» La presse du *Reptilienfund*, depuis lors, est restée plus calme. Mais M. de Bismark n'a point renoncé à son plan machiavélique. Et, comme pour une telle fin tous les moyens lui paraissent bons, il faut que les Français sachent veiller avec soin sur toutes les provocations qui peuvent leur venir de ce côté, même par intermédiaires, et quand ils entendent des gens crier : A Berlin ! ou autres stupidités dangereuses, qu'ils sachent se dire : — Nous avons déjà connu ces cris-là ? Qui est-ce qui les paye ?

» Il n'est pas sage de voir des « espions » partout, mais il est prudent de les voir là où ils sont. — *Joseph Denais.* »

Progrès des théories anarchiques dans l'armée.

Les grandes manœuvres de cette année n'ont véritablement pas été heureuses pour la discipline ; tandis que se produisaient contre certains officiers des attentats sur lesquels nous ne voulons pas revenir, dans une petite commune des environs de Cambrai, à Neuville-Saint-Remy, avaient lieu des scènes de désordre fort regrettables. Ce village ayant été assigné pour cantonnement à un bataillon de chasseurs à pied, la maison de campagne des séminaristes de Cambrai fut gracieusement offerte à l'autorité militaire pour loger ses hommes. C'était de la part du clergé un acte de double bienveillance et pour les habitants de la localité auxquels une charge assez lourde était évitée, et pour les soldats qui trouvaient là un excellent gîte.

Nous sommes donc très-persuadés que la grande majorité de ce bataillon n'éprouva que des sentiments de gratitude pour ceux qui mettaient ainsi spontanément leur demeure à la disposition de l'armée. Mais dans l'armée, comme ailleurs, il y a des libres-penseurs qui ne sauraient souffrir que d'autres pensent autrement qu'eux et respectent ce qu'ils ne respectent pas eux-mêmes. C'est cette minorité seule qu'il faut certainement rendre responsable du scandale qui ne tarda pas à se produire à Neuville-Saint-Remy.

Un beau matin, en effet, les croix se trouvèrent brisées dans cette paisible et hospitalière maison de campagne des séminaristes de Cambrai, ni plus ni moins qu'à Montceau-les-Mines ; les statues furent détruites, jetées bas, les portes des tabernacles frappées à coups de crosse, etc. On peut juger par là si les doctrines des anarchistes de Saône-et-Loire ont fait des progrès dans l'armée, et si dans ses rangs il manque de mauvais soldats plus jaloux de recevoir les encouragements du *Drapeau noir*, de la *Bataille* et du *Radical*, que d'observer les règles de la discipline militaire et de respecter la liberté de conscience chez leurs concitoyens.

Le scandale de Neuville-Saint-Remy est un spectacle fort affligeant. Mais doit-il nous étonner ? Lorsque des ministres de la guerre comme le général Farre et le général Thibaudin semblent prendre à tâche de bannir tout sentiment religieux de l'armée, de supprimer de ses règlements tout ce qui paraît rappeler l'idée de Dieu, l'on ne saurait être surpris que quelques soldats indisciplinés, tapageurs, et de plus libres-penseurs, aient eu le triste courage de profaner les choses saintes dans une maison religieuse, et de se conduire bien plus grossièrement que ne l'auraient fait ceux qu'on appelait jadis les goujats de l'armée.

M. le général Thibaudin sera-t-il lui-même fort irrité de cette atteinte portée à la discipline ? Essayera-t-il seulement de le paraître ?

On peut en douter. Le ministre, dont toute la conduite est une suite d'accommodements avec le parti anarchique, aura bien de la peine à se décider à déplaire à ses

amis politiques et à aller contre ses secrètes sympathies. S'il sévit, ce sera à contre-cœur, et jusque dans sa rigueur, l'on sentira sa partialité.

Il est vrai que, pour que les soldats indisciplinés de Neuville-Saint-Remy soient punis, il n'est pas absolument nécessaire que M. le général Thibaudin intervienne. Les chefs de corps suffisent à faire justice. Mais maintenant que le parti anarchique menace de mort les officiers qui font respecter la discipline, on peut douter que ces officiers soient très-soucieux de récolter beaucoup de ces « *petits cailloux blancs* » que le soldat peut glisser dans son fusil, à défaut de cartouches à balle, et dont le *Radical* nous apprenait récemment l'usage. Si courageux que l'on soit, l'on n'aime pas à être tué par derrière, et par une main française : l'on préférera un plus glorieux et plus utile trépas. L'exemple, d'ailleurs, de ce colonel disgracié pour avoir énergiquement tenu la main à la discipline dans son régiment, n'est pas chose encourageante. Il se pourrait donc bien que l'on fermât les yeux sur les faits commis à Neuville-Saint-Remy.

LE TONKIN ET LA CHINE.

Le *Standard* a reçu de Hong-Kong la dépêche suivante :

« Les communications entre Canton et la concession anglaise ont été interrompues parce qu'on considère qu'il y aurait danger pour les Européens à pénétrer dans la ville.

» Les habitants de la concession et les commandants des canonnières anglaises ont pris des mesures pour la défense éventuelle de la concession. Il y a à Canton trois navires de guerre anglais.

» Le gouvernement chinois continue à concentrer des troupes. Une flotte chinoise composée de canonnières est arrivée devant les forts de Boy. La flotte française est toujours à Hong-Kong.

Le *New-York Herald* a reçu de son correspondant à Hong-Kong la dépêche suivante. Nos lecteurs remarqueront la gravité des faits qu'elle relate :

Hong-Kong, 3 octobre, 6 h. 40 soir.

J'arrive de Canton où les affaires ont pris une tournure très-critique. La populace est extrêmement surexcitée par l'issue du procès Logan.

Les communications entre la concession anglaise et la ville sont entièrement coupées. Des placards incendiaires sont apposés sur les murs du palais du vice-roi et journellement arrachés par la police.

Ils annoncent que si la flotte française fait mine d'attaquer, la populace commencera par massacrer tous les étrangers et détruire leurs propriétés.

La lie de la population est mûre pour la révolte. Un mandarin du plus haut rang a été insulté en traversant la ville et on a tiré sur lui. Des troupes détachées des forts des environs gardent le palais du vice-roi.

Les concessions étrangères sont protégées

gées par six canonnières au nombre desquelles se trouveront celles des Etats-Unis *Palos* et *Juntata*, attendues dans quelques jours.

Samedi dernier, l'interprète du vice-roi s'était rendu à la résidence de M. Seymour, consul d'Amérique, pour l'inviter à une audience au palais, lundi dans l'après-midi. Il retourna ensuite le prier de ne pas venir, car on ne pouvait garantir sa sûreté dans le trajet à travers la ville.

Les étrangers sont en proie à de vives inquiétudes ; partout, même à Hong-Kong, des précautions sont prises. Des armes pour des volontaires ont été déposées dans deux maisons de banque, et les patrouilles de nuit ont été augmentées.

ÉTRANGER

Une dépêche de Madrid annonce que le sentiment public en Espagne est très-excité contre la France, malgré plusieurs articles démocratiques et républicains qui demandent au peuple de ne point permettre à son patriotisme de le pousser trop loin dans cette direction.

L'autre soir, dans un théâtre, les spectateurs ont protesté contre des couplets chantés en français par une actrice et ont demandé qu'ils fussent remplacés par l'air national espagnol. Le *Times* ajoute que depuis les récents événements de Paris, la popularité de don Alphonse et de sa famille s'est accrue considérablement en Espagne.

LA REVANCHE DE LA DIPLOMATIE.

Et *Imparcial* dit : L'Espagne a affirmé son dévouement complet à son Roi ; la diplomatie espagnole va maintenant commencer son œuvre.

Quelques députés et sénateurs parlent déjà de soutenir devant les Cortès le projet d'adhésion officielle de l'Espagne à l'alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie.

LES COURS EUROPÉENNES.

Les journaux de Vienne nous signalent ce fait grave que dès le lendemain du jour où la populace de Paris a prodigué ses insultes à l'hôte du gouvernement français, issu cependant de cette même populace, les cours européennes, par un mouvement spontané, ont adressé au roi Alphonse l'expression de leur plus vive sympathie.

L'IMPRESSION EN AUTRICHE.

Nous apprenons que parmi toutes les classes de la société en Autriche, l'insulte faite à un proche allié de la famille des Habsbourg a été ressentie de la façon la plus vive.

L'*Abend-Post*, organe semi-officiel, qualifie la manifestation parisienne de honteuse et infâme.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 octobre.
Le marché a été un peu meilleur aujourd'hui, mais il ne faut pas s'illusionner ; il était évident qu'après la baisse considérable des dernières séances, quelques rachats se produiraient de la part des vendeurs ; cela, joint à la nouvelle favorablement accueillie de la démission du général Thibaudin, a rendu à la cote un meilleur aspect. Mais cette reprise n'est que momentanée, car il ne faut pas compter sur la hausse pour l'instant.

Le 3 0/0 revient à 78 ; l'amortissable à 79.90 ; le 4 1/2 0/0 1883 reprend de 107.60 à 107.85 et termine à 107.87.

Le Crédit Foncier est également en reprise à 4.245.

Les Obligations Foncières Nouvelles sont recherchées entre 348.50 et 349 ; les Communales 80 sont fermes à 453.

La Banque de France reprend à 5.300. La Banque de Paris se relève à 940, le Lyonnais à 555, le Mobilier cote 332.

Les Chemins profitent un peu de l'amélioration du marché : le Lyon à 1.367 ; le Midi à 1.140 ; le Nord à 1.840.

Le Panama est à 485, malgré la reprise du marché ; ses cours sont aussi lourds que précédemment.

Les Obligations anciennes sans affaires à 422 ; les Nouvelles à 283,25, très-offertes. Les fonds d'Etats étrangers suivent également la légère hausse du marché.

L'Italien à 90.10, l'Égyptien à 57 1/8 en coupon de 1 0/0, l'Égypte à 360.31.

Nous avons déjà conseillé à nos lecteurs un placement qui présente toutes les garanties désirables : l'Obligation Ouest Algérien 4 0/0 nouvelle, que la Banque des Communes de France délivre sans frais à ses guichets au prix de 444 francs. Ces titres rapportent 4.17 0/0, net d'impôt ; intérêt qui est de beaucoup plus rémunérateur que le rapport de nos Obligations Chemins de Fer français qui ne donnent en moyenne que 3.90 0/0 l'an.

— Où pourrais-je la voir ?

— Ici même. Il est neuf heures. Elle ne va pas tarder à venir ; elle aide ma femme à soigner les enfants et à faire le ménage. Si vous voulez bien attendre quelques minutes ?...

On était alors en 1866. Charles avait vingt-huit ans. Par suite de son infirmité ou pour toute autre cause, il avait peu grandi, et il était resté svelte et mince. C'était au demeurant un beau garçon brun, à l'air intelligent et résolu. Sa sœur avait huit ans de plus que lui.

— Me reconnaitra-t-elle et la reconnaitrai-je ? se disait-il.

Un coup de sonnette retentit.

— C'est elle, fit M. Hartmann.

Une femme vêtue d'un costume d'ouvrière très-simple, mais très-propre, apparut.

— Monsieur désirerait vous parler, lui dit l'agent d'affaires.

Elle regarda Charles avec un certain étonnement et attendit qu'il s'expliquât. Celui-ci était beaucoup plus ému qu'il ne l'avait pensé. Malgré les dix-huit ans écoulés, il retrouvait dans cette physionomie grave, résignée et douce, tous les traits qui lui avaient été si familiers autrefois, et il ne pouvait dire, tant Élise lui paraissait ressembler à la pauvre femme du vannier, si ces traits étaient ceux de la mère ou ceux de sa sœur.

— J'habite la campagne, dit-il, et j'aurais besoin

d'une... domestique, — ce mot sortit péniblement de sa bouche, — pour préparer mes repas et prendre soin de ma maison. J'ai songé à vous.

Tout en l'écoutant, elle l'examinait avec une attention singulière.

— Oh ! monsieur, balbutia-t-elle, pardonnez-moi, mais votre tournure, votre voix...

— Nous allons, reprit-il, débattre les conditions, et, si elles vous conviennent, vous trouverez dans cette bourse de quoi payer votre voyage.

Et il posa sur le bureau de M. Hartmann le bout d'étoffe imprimée dans laquelle Élise avait roulé en 1848 les six sous qui devaient tenir lieu de secours de route à l'enfant abandonné.

— Mon Dieu ! Est-il possible ? dit-elle.

Il n'y put tenir davantage.

— Oui ! c'est moi, s'écria-t-il en tombant dans les bras de sa sœur. Moi, ton frère ! moi, le petit boiteux pour qui tu fus si bonne, au temps de nos communes misères.

Et ils pleuraient l'un et l'autre.

M. Hartmann, homme sérieux, trouva lui-même la scène fort touchante ; il versa une larme à son tour et invita le frère et la sœur à déjeuner.

Comme on le pense, Élise accepta avec bonheur la proposition de son frère, et, quelques jours après, elle était installée dans la maison d'école des Bruyères.

Pour Charles, ce fut comme une nouvelle vie ;

jamais il ne s'était senti si heureux. Débarrassé des soins matériels, de l'administration intérieure dont sa sœur s'acquittait à merveille, il redoubla le travail ; il prit goût à cette profession d'instituteur qu'il honorait par une capacité hors ligne et une moralité rigoureuse. Il fit d'excellents élèves, obtint les succès les plus éclatants et fut bientôt cité comme le meilleur maître de la région.

Plusieurs fois, on lui offrit un avancement que nul ne méritait mieux que lui ; il refusa.

— Je veux rester aux Bruyères, disait-il. Tout le village est maintenant de ma famille, et je ne le quitterai pas.

(A suivre.) Alexis MUENIER.

Deux médecins se disputent :

— Ménagez-moi, confrère, j'ai la gravelle.

— Ce n'est pas une raison pour me jeter la pierre.

**

Un Normand et un Marseillais discutaient, hier, à table d'hôte, sur l'emploi du beurre et sur l'emploi de l'huile ; le Normand battait le Marseillais et démontrait triomphalement que tout se faisait au beurre, quand le Marseillais, furieux, se leva de table et lui dit :

— Va donc chercher quelqu'un qui revienne de Moscou et demande-lui si on a sacré le czar avec du beurre !

Ces titres ayant la garantie de l'Etat sont absolument à l'abri des éventualités.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

UNE VISITE PRINCIERE A SAUMUR.

Le prince Auguste de Portugal, frère du roi régnant, est arrivé incognito hier matin à Saumur.

Il est descendu à l'hôtel Budan, où il a déjeuné, puis il s'est fait conduire à l'École de cavalerie qu'il a visitée en détail.

Le frère du roi de Portugal était accompagné de son aide de camp, le capitaine Souza-Telle, et du vicomte de Pernes, attaché militaire de la légation.

Après sa visite, le Prince s'est fait reconduire à la gare, et a pris le train de 4 h. 44 pour rentrer à Paris.

LE CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT.

Le Journal de Maine-et-Loire a reçu la lettre suivante :

« Est-ce le comble?... »

Il s'agit toujours de la ligne de l'Etat d'Angers à Montreuil-Bellay. Après les nombreuses réclamations pour le rétablissement du train de 10 heures du matin, voici une nouvelle désorganisation qui met tout le commerce en désarroi. Depuis le 1^{er} octobre, il n'y a plus, sur cette ligne, de trains de marchandises... Vous ne le croiriez pas!... Eh bien, non, il n'y a plus de trains de marchandises réguliers; ils sont tous facultatifs!... c'est-à-dire qu'ils n'ont ni jours ni heures fixes. Ainsi, il peut se faire qu'on soit deux ou trois jours sans en avoir, comme il en peut circuler 4 ou 5 le même jour; c'est facultatif! De cette façon, on ne peut jamais savoir quand on recevra la marchandise qui vous est annoncée, ni quand partira celle qu'on remet en gare.

Cependant, pour atténuer un peu ce désagrément, on a eu l'idée lumineuse de mettre mixte tous les trains de voyageurs... excepté pourtant celui de la poste du matin.

Voyez-vous maintenant l'agrément du transit et des voyages sur cette ligne! Pas un train qui n'ait du retard, par suite des manœuvres qu'il faut faire à chaque gare pour prendre ou pour laisser des wagons. Comme c'est commode et agréable pour les voyageurs aussi bien que pour les employés!

« Est-ce enfin le comble!!! »

Théâtre de Saumur.

Au lieu de la *Petite Mariée*, annoncée hier, la troupe d'opéra viendra jouer lundi prochain la *TRAVIATA* et le *CHALET*.

Dans cette première soirée, nous entendons M^{lle} Marie Garcin, 1^{re} chanteuse, M^{me} Martelli, 1^{re} dugazon, M. Grandville, 1^{er} ténor léger, M. Solve, baryton, M. Poitevin, 1^{er} basse chantante, et M. Constance, 2^e ténor, qui fera sa rentrée et paraîtra dans les deux opéras.

Voilà une représentation qui doit faire salle comble.

SQUARE DU THÉÂTRE.

Musique Municipale de Saumur

Directeur : M. MEYER.

Concert du Dimanche 7 octobre 1883, à 4 heures du soir.

Programme.

1. La Bienvenue..... marche.
2. La Rieuse..... polka.
3. Giroflée..... fantaisie.
4. Il Delirio..... mazurka.
5. Les Enfants de la France..... quadrille.

Le chef de musique, V. MEYER.

LE THÉÂTRE A ANGERS.

L'Anjou, voulant être renseigné exactement sur tout ce qui se passe à Angers, a prié un de ses amis, compétent en matière musicale, d'assister à une des représentations du théâtre, et voici la lettre que notre confrère a reçue hier matin :

« Il y a plus de dix ans, mon cher ami, que je n'avais assisté à l'exécution d'un opéra en province. En 1872, étant étudiant en droit, je m'étais risqué à la représentation du *Trouvère* à Angers, et cette représentation avait été tellement ridicule, tellement grotesque, que je m'étais promis de ne plus remettre les pieds au théâtre, si ce n'est à Paris.

» Il m'a fallu votre aimable insistance pour me faire manquer à ma parole.

» Eh bien, je dois vous le dire franchement, je reviens très-satisfait de la représentation de *Lucie*, qui a eu lieu hier soir.

» Evidemment ce n'est pas la scène parisienne : mais rien ne choque, rien ne détonne, et on peut passer une bonne et agréable soirée au théâtre d'Angers, cette année. Il faut en féliciter et remercier l'Association artistique. Les premiers sujets sont bons et deviendront meilleurs avec plus de connaissance de la salle angevine; les chœurs, peu nombreux, chantent juste, plus juste même que certains acteurs de second ordre. Enfin, l'orchestre est excellent.

» J'insiste sur la tenue de la salle. Quel changement en dix ans ! Cette tenue est parfaite. On écoute et on applaudit à propos. Pas de claque. Ce double progrès est évidemment dû aux concerts populaires et à l'habitude qu'ont prise les angevins de goûter la bonne musique. »

Sommes-nous en automne ou en hiver ? Le calendrier se prononce pour la première de ces deux saisons; la température actuelle semblerait plutôt indiquer que la seconde est proche sinon déjà venue. Malheureusement, le bureau central météorologique nous annonce qu'en France la température va rester basse avec ciel nuageux, excepté dans l'Est, où le temps est à la pluie.

D'ailleurs, cet abaissement sensible du thermomètre est général; sur les côtes de l'Océan, la température est partout inférieure à 10 degrés.

Il nous semble pourtant que, par ce temps de vendanges, quelques vivifiants rayons de soleil ne seraient pas mal venus et achèveraient bien à propos l'œuvre de maturation de la vigne.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* a communiqué la dépêche suivante :

« Une grande perturbation atmosphérique traverse l'Atlantique. Elle arrivera sur la Grande-Bretagne, la Norvège et peut-être sur les côtes du nord de la France entre le 4 et le 6. Une autre suivra dans trois jours. Du sud-est au nord-ouest, bourrasques. Temps orageux sur l'Atlantique. »

LONGUE. — Mercredi soir, vers huit heures, un cantonnier de Longue, du nom de Carvesieur, revenait de Saint-Martin en compagnie du sieur Leroy, cultivateur.

Un cheval, que les ténèbres empêchaient d'apercevoir, arrivait au galop. Le malheureux n'ayant pas eu le temps de se mettre à l'écart, fut renversé, baignant dans son sang. Le cheval lui-même, lancé à toute vitesse, alla s'abattre, avec son cavalier, à quelques pas plus loin.

On lit dans le *Journal de l'Ouest*, de Poitiers :

« Il a été célébré, il y a quelques jours, dans la commune de Chouppes, un mariage qui pourrait bien être nul, si les renseignements qui nous sont parvenus à ce sujet sont exacts.

» Avant de mourir, le regretté maire de Chouppes, M. Turquois, avait légué au premier conseiller municipal inscrit son écharpe et le cachet de la mairie. Peu de temps après, deux jeunes gens se présentèrent pour se marier, mais ce fut un des derniers conseillers municipaux inscrits qui procéda à la cérémonie. A l'église, le curé à qui on présenta le billet de la mairie ne put refuser le service religieux, mais ne voulant pas se rendre complice d'une illégalité, il signala le fait au sous-préfet de Loudun.

» Ce dernier, pour arranger les choses, aurait adressé au conseiller municipal qui avait illégalement procédé au mariage, une délégation spéciale régulière, mais antidatée.

» Un mariage célébré dans de telles conditions est-il valable? Je n'en sais rien; mais à la place des nouveaux époux, je tiendrais à me renseigner. »

TOURS.

Un vieux proverbe français dit que les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Nous ne pouvons guère appliquer cet adage aux courses de Tours de 1883.

Les journées des 3 et 4 octobre, à quelques ondes près, se sont assez ressemblées.

Pluie torrentielle avant la première course

de jeudi; temps gris et menaçant pendant toute la soirée.

La seconde journée des courses a donc été pire que la première; en effet, nous avons non-seulement constaté un refroidissement dans la température, mais encore dans l'empressement du public à assister à la 2^e série des courses offertes par le sport tourangeau.

Une différence notable dans l'assistance avec celle du premier jour.

Très-peu de dames dans les tribunes et un moins grand nombre d'amateurs dans l'enceinte du pesage. Inutile de dire que les piétons n'ont pas voulu narguer la nouvelle lune d'octobre. (Indépendant.)

Variétés.

LES SUPPLICES DE LA MODE.

Le Corset.

— Te voilà encore, ce matin, fortement serrée dans ton corset ?

— Mais non, maman. Je t'assure que je suis parfaitement à mon aise.

Et la bonne maman a beau se fâcher, mademoiselle fait toujours la même réponse : « Je ne suis pas serrée, mais pas du tout. » Et même quelquefois, malicieusement, elle ajoute : Je voudrais bien savoir si ta mère ne te faisait pas le même reproche, lorsque, comme moi, tu avais dix-huit ans.

Cependant, très-souvent, avec des mains moyennes, on pourrait embrasser la taille de mademoiselle ! Cette taille qui devient le double lorsqu'elle est délivrée de cet étouffement qu'on nomme le corset.

Nous disons étouffement et nous ajoutons cruel, car nous connaissons des jeunes filles qui se serrent tellement qu'elles respirent à peine; aussi souvent se trouvent-elles mal.

Pensent-elles, en agissant ainsi, qu'elles plainent en raison directe de la finesse de leur taille ?

Pensent-elles qu'elles seront plus belles parce qu'elles auront une taille d'abeille, comme l'on chante dans *Don Pasquale* ?

En ce cas, elles se trompent étrangement, car il n'y a rien de plus disgracieux qu'une taille trop mince, disproportionnée à la largeur des épaules; et nous disons même qu'il n'y a rien de plus laid.

Mais, nous objectera-t-on, cela dépend des goûts.

C'est vrai. Aussi nous n'avons pas que cette raison à donner, quoique nous la tenions pour excellente; et nous en avons bien d'autres qui montrent le danger de serrer la poitrine avec le corset.

En effet, un corset trop serré peut produire des excoriations au voisinage des aisselles.

Il comprime l'estomac qui se trouve ainsi dans l'impossibilité de se distendre d'une manière suffisante et ne peut recevoir qu'une très-faible quantité d'aliments. C'est pourquoi la jeune fille dépérit. Mais tout le mal ne se borne pas là : l'estomac se trouvant dans un état de gêne continu, souffre de cette gêne et finit par devenir gravement malade.

Il comprime aussi les poumons qui ne peuvent plus recevoir la quantité d'air nécessaire pour une bonne respiration. Ce qui fait que celle-ci est très-courte, et la jeune fille ne peut faire quelques pas un peu vite, ou monter quinze marches, sans être essoufflée au point de perdre haleine. Elle est, en outre, prédisposée aux crachements de sang.

Il comprime fortement le cœur, et celui-ci témoigne sa souffrance par des syncopes et des palpitations souvent fort pénibles. De plus, la gêne continuelle dans laquelle il se trouve entraîne vite les maladies organiques de cet organe, maladies toujours très-redoutables.

Il froisse et aplatit les seins et engendre les maladies diverses des ganglions lymphatiques et des glandes mammaires.

Il abaisse et rétrécit continuellement les côtes inférieures et diminue ainsi la base du thorax, ce qui fait qu'il réduit la cavité de la poitrine et celle de l'abdomen.

Il comprime tellement le foie qu'il le divise en deux parties parfaitement distinctes; c'est pourquoi cet organe ne peut plus remplir ses fonctions, qui sont cependant de la plus haute importance. La bile qui est sécrétée par le foie est, en effet, nécessaire à l'accroissement régulier de la digestion et de l'absorption.

Le bon fonctionnement de tous ces organes étant absolument nécessaire pour que la santé soit bonne, il est naturel que toute jeune fille qui se serre trop dépérit à vue d'œil, devient anémique, chlorotique, et que tout ce qu'elle désire le plus, la beauté et la fraîcheur du teint, disparaît comme par enchantement. Outre qu'elle se rend souvent gravement malade, elle atteint donc un but tout opposé à celui qu'elle désire.

— Mais si nous blâmons de toutes nos forces l'usage du corset trop serré, nous l'approuvons sans réserve lorsqu'on ne s'en sert que comme soutien.

Généralement, — car il y a des exceptions — le corps de la femme, surtout de la femme de nos villes, est beaucoup plus faible, plus flexible que celui de l'homme; il a donc besoin de quelque chose pour le soutenir.

Que la femme mette donc un corset, mais que celui-ci lui permette la liberté des mouvements, et ne s'oppose en rien à la plénitude de la respiration.

Que l'étoffe soit souple et résistante et seulement garnie de baleines, car il faut rejeter impitoyablement les plaques métalliques ainsi que les épaulettes.

En somme, que le corset soit un soutien et non un étouffement la poitrine jusqu'au point de l'étouffer.

Dans ces conditions, la jeune fille se développera normalement sans qu'aucun de ses organes intérieurs en souffre, et la femme faite jouira d'une excellente santé, moins exposée aux nombreuses maladies qui l'assiègent sans cesse.

D^r H. VIGOUROUX.

Faits divers.

Mariage américain. — Deux fiancés, M. William Hubert et M^{lle} Cockling, visitaient, le mois dernier, les grottes de Luragen (Virginie).

L'idée de se marier à un demi-mille de profondeur séduisit les deux jeunes gens. Le révérend Reigatt, qui les accompagnait, leur donna sans hésitation la bénédiction nuptiale.

C'est la première fois qu'un mariage se célèbre dans les entrailles de la terre. Tout porte à croire que, maintenant que l'exemple est donné, on va disposer en Amérique des grottes spécialement destinées à cette opération.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 8 octobre 1883,

LA TRAVIATA

Opéra en 4 actes, traduction française d'Édouard Duprez, musique de VERDI.

Distribution. — Violetta de Saint-Ys, M^{lle} Marie Garcin; — Rodolphe d'Orbel, M. Grandville; — le vicomte Emile de Létorières, M. Constance; — le docteur Germont, M. Poitevin; — Georges d'Orbel, M. Solve; — Clara, M^{lle} Martelli; — le baron Reynal, M. Lagarde; — Annette, M^{lle} Bonnaud; — le marquis d'Orbigay, M. Faucheur; — Maurice, M. Plegat; — Amis et invités, bohémiens et bohémiennes, dames et seigneurs, etc.

LE CHALET

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Scribe, musique d'Adolphe ADAM.

Distribution. — Le sergent Max, M. Poitevin; — Betty, M^{lle} Martelli; — Daniel, M. Constance; — Paysans et paysannes, soldats.

ORDRE : — 1^o Le Chalet; — 2^o à 9 heures, La Traviata.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

BOURSE DE PARIS

DU 5 OCTOBRE 1883.

Rente 3 0/0	78 »
Rente 3 0/0 amortissable	80 »
Rente 4 1/2	107 15
Rente 4 1/2 (nouveau)	107 95
Obligations du Trésor (anciennes)	503 »

Sommaire du numéro du 29 septembre 1883.

Chronique parisienne, par Alceste.
L'esprit de la semaine, par Grippe-Soleil.
Chronique générale de la semaine.
Courrier littéraire et artistique.
Les miroirs à la main, par H. Barbisier.
Pillone, roman de Guillaume Bergsoë, traduit du Danois (fin).
Autour du monde : Gibraltar, par Fernand Hué.
Notre père qui êtes aux cieux ! (nouvelle créée), par Charles Baissac.
Petites leçons de choses.
Les Poules en France.
Ce que nous pesons.
Modes, par la comtesse Rafaëla Perviani.
Carnet de la maison, par Nouraskine.
Petite correspondance.
Sphinziana, par Philinthe. — Bibliographie. —
Chronique agricole, par Marcel de Montbrien. —
Bulletin financier, par E. Briau.
Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.
Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.
Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.
Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

43 ANS DE SUCCÈS
26 RÉCOMPENSES DONT 8 MÉDAILLES D'OR
Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires.

Infaillible contre les INDIGESTIONS, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête. — Excellent préservatif contre les épidémies.

Fabrique à LYON, cours d'Herbouville, 9.

Dépôt dans toutes les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumeries et épicerie fines.

Se méfier des nombreuses imitations.

EN VENTE

A la librairie LACHÈSE et DOLBEAU, à Angers

GÉOGRAPHIE ABRÉGÉE DE MAINE-ET-LOIRE

A l'usage des élèves des écoles primaires

Par A. FRANÇOIS, Inspecteur de l'enseignement primaire à Cholet.

Prix 60 centimes, franco 75 centimes.

Eaux-Bonnes

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt : toutes Pharmacies.

Vente annuelle : Un million de bouteilles.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE JOUANDOU, JEAN.

En exécution des articles 493 et 494 du Code de commerce, MM. les créanciers de la faillite du sieur Jouandou, Jean, maître d'hôtel à Saumur, sont invités à se rendre au tribunal de commerce, salle des faillites, le mardi 30 octobre 1883, à une heure du soir, pour assister à la vérification de leurs créances dans cette faillite et l'affirmer devant M. le juge-commissaire.

Pour avis :
Le Greffier, L. BONNEAU.

Étude de M^e GAUTHIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Saumur, Montée-du-Fort, n° 13.

S'adresser à M. RIELANT, médecin-dentiste à Saumur, ou au notaire.

Étude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS

A la Genaudière, commune de St-Georges-des-Sept-Voies,

Le DIMANCHE 7 octobre 1883 et jours suivants, à midi.

On vendra :

Vaisselle, meubles ordinaires et en acajou, plusieurs lits garnis, linge de ménage, un cheval, deux voitures à quatre roues, vins en bouteilles, deux vaches.

Le cheval, les voitures, les vaches et le vin seront vendus le mardi 9.

On paiera comptant et 10 0/0 en plus. (622)

Étude de M^e P. GUIBERT, notaire à Oiron (Deux-Sèvres).

ON DEMANDE à emprunter 50,000 fr. en 1^{re} hypothèque sur une valeur double.

S'adresser à M^e GUIBERT, notaire.

Étude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 11 novembre 1885,

LA FERME DU MARAIS

Située communes du Coudray-Macouard et de Montreuil-Bellay,

D'une contenance de 31 hectares 3 ares 84 centiares.

S'adresser à M. GUÉVIN, régisseur du château de Montreuil-Bellay, demeurant à Beaumont-en-Verron (Indre-et-Loire), ou à M^e TAUGOURDEAU, notaire. (607)

A LOUER

CHAMBRE MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17.

S'y adresser. (626)

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Le samedi 13 octobre 1883, à 1 heure après midi

A Saumur, place du Champ-de-Foire,

DE TROIS CHEVAUX RÉFORMÉS DE LA GENDARMERIE

Ci-après, savoir :

1^o Minerve, jument robe alezan foncé ;
2^o La Boucle, jument robe bai châtain ;
3^o Baladine, jument robe bai, âgée de 7 ans.

On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (627)

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Le lundi 8 octobre 1883, à 1 heure après midi,

A Saumur, quai de Limoges, n° 52, au domicile de M. Pointreau, coiffeur.

On vendra :

Banquette garnie, comptoir, glaces, pendule, œil de bœuf, vitrines, chaises, appareils à gaz et à eau, cuisinière, armoires, tables, placard vitré, bois de lit en noyer, fauteuils pour coiffeur ;

Batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, horloge avec sa boîte ;

Couette, édredon, oreillers, traversins, draps, serviettes, torchons, taies d'oreillers, rideaux de lit et de croisée, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (628)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Située rue d'Orléans,

Occupée par M. MARAIS, marchand tapissier.

S'adresser à M^{me} veuve BRINDEAU, rue de Bordeaux, 6. (536)

Pour cause de cessation de commerce et fin de bail.

LIQUIDATION

D'une grande quantité de

PORCELAINES, CRISTAUX, VERRERIES, BOUTEILLES, POTERIE

Place des Halles, à Angers.

RABAIS CONSIDÉRABLE.

On pourrait traiter par lots importants. Voir le détail sur les affiches.

Renseignements chez MM. GUIHAL et BOURJUGR, 13, rue Lenepveu, Angers. (620)

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Par suite de faillite,

Le vendredi 12 octobre 1883, à 1 heure après midi,

A Saumur, rue de la Tonnelle, au domicile de M. Roussel, tailleur.

Il sera vendu :

Grande quantité de pièces de drap d'Elbeuf, anglais, du Midi et de fantaisie, différents coupons de ratines, différentes couleurs ;

Machine à coudre, chaises, comptoir, bureau, rayons avec tiroirs, escabeau, glaces, appareils à gaz, compteur, presse à copier, petit coffre-fort et banquette ;

Buffet à vitrine, placard, fauteuil, commode-buffet, armoire, pendule et commode ;

Bois de lits, couettes, traversins, oreillers, couvertures, draps, serviettes, torchons, édredons, table de nuit et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (629)

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Le mardi 9 octobre 1883, à 1 heure après midi

A Saumur, quai de la Marine, au domicile de M. Arthur MORICET.

Il sera vendu :

Nombreux et beaux ustensiles de cuisine en cuivre, vaisselle, cuvier à lessive avec support ;

Bois de lit, buffet Louis XVI, chiffonnier, armoires, tables de nuit, tables à ouvrage et de toilette, chaises, causeuses, glaces, pendules, rideaux, tapis, tableaux, gravures anciennes, statuettes ;

Sommiers, matelas, couvertures, édredons, traversins, oreillers, et grande quantité de beau linge ;

Porte-bridés nicklés, mors de toute espèce, selles, brides, épées, sabre et fleurets ;

Magnifique machine à boucher, registre, pipes, tonnes, futailles, marques à bouchons et ustensiles de caves ;

Grand coffre-fort, presse à copier, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (619)

A LOUER

PRÉSENTMENT

JOLIE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, 15,

Comprenant neuf pièces avec jardin.

S'adresser à M. JOUSSEAUME, épicière, rue de Bordeaux.

A VENDRE

Une VOITURE à quatre roues toute neuve et une CHARRETTE anglaise.

S'adresser à M. CAVELLIER, rue Beaurepaire, 17. (610)

CHEVAUX D'ATTELAGE

M. AUGUSTE BOURREAU, marchand de chevaux à Angers, arrive de Hollande et de Normandie avec 40 beaux chevaux d'attelage.

S'adresser à M. A. BOURREAU, grande rue Volney, à Angers. (624)

Manufacture de Pianos et Orgues
12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

UNE MAISON DE COMMERCE

Demande un employé sérieux ayant des aptitudes commerciales. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME de 40 ans demande une place de cocher ou de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti de magasin, dans une Maison de Nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier-potager, la femme comme cuisinière. — Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE PERSONNE demande un emploi dans un magasin.

Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. ; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.